

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00376

Numéro SIREN : 910 798 677

Nom ou dénomination : 2F

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2023 sous le numéro de dépôt 9432

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

serfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS 2F			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		26 RUE DE BROCELIANDE 14000 CAEN							
SIRET		9 1 0 7 9 8 6 7 7 0 0 0 1 9							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		16			Durée de l'exercice précédent * _____				
				Exercice N clos le					
				3 0 0 6 2 0 2 3					
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions		Net	
				1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012			
		Autres *		014		016			
	Immobilisations corporelles*		028		030				
	Immobilisations financières * (1)		040	116 434	042			116 434	
	Total I (5)		044	116 434	048			116 434	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052					
		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres* (3)	072	360	074			360	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	181	086			181	
	Charges constatées d'avance*		092		094				
Total II		096	541	098			541		
Total général (I + II)				110	116 975	112		116 975	
PASSIF								Exercice N NET	
								1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				10 000		
	Ecart de réévaluation		124						
	Réserve légale		126						
	Réserves réglementées *		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132						
	Report à nouveau		134						
	Résultat de l'exercice		136					10 100	
	Subventions d'investissement		137						
	Provisions réglementées		140						
Total I		142					20 100		
Provisions pour risques et charges		154							
Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				93 033		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				900		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 2 641)		172				2 942		
	Produits constatés d'avance		174						
Total III		176				96 876			
Total général (I + II + III)				180			116 975		
KENVUJS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		79 246		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		116 243		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2F


Néant *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	3	0	0	6	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210								
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214								
			services *		217	218								
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222		
	Production immobilisée*												224	
	Subventions d'exploitation reçues												226	
	Autres produits												230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234	
	Variation de stocks (marchandises)*												236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)										242	2 077	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)										244		
	Rémunérations du personnel*												250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	
	Dotations aux amortissements*												254	
	Dotations aux provisions												256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262							
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260											
Total des charges d'exploitation (II)												264	2 077	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	-2 077	
Produits financiers (III) 280				14 029				Charges financières (V)				294	1 853	
Produits exceptionnels (IV)												290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										347		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)												310	10 100	
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	10 100				314	
Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles											318		
	Provisions non déductibles*											322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)											324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248	330	701						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249)	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)			987					342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)			989								
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)			138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer			344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)			993								
	BUD (44 sexdecies)	992												
	Dont avers	Créance due au titre du report en arrière du déficit											346	14 029
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)											655	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)											643	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)											645			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)											647			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)											648			
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)											641			
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)											990			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)											649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354				3 228	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *												356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 Déficit col.2				370	372				3 228	

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPLIA

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

 25/33

ANNEXE

SAS 2F

Du 28/02/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 116 975,40 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 10 099,50 Euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 28/02/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/09/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

2F
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 26 rue De Brocéliande, 14000 CAEN
910 798 677 RCS CAEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 NOVEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 10 099,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10 099,50 euros
A la réserve légale	504,98 euros

Solde	9 594,52 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 9 594,52 euros.

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur François GATEY

